

Élections professionnelles



Il est urgent de changer la donne !

Du 13 au 20 octobre, je ne me prive pas. Je vote SNUipp-FSU

Vous êtes appelés à **élire vos représentants** dans les **commissions administratives paritaires (CAP)** ou **commissions consultatives paritaires (CCP)** qui interviennent dans votre carrière et vos demandes de mutations.

Nouveauté, pour la première fois, vous devrez également **désigner vos délégués dans les comités techniques (CT)**. Cette instance étudie l'organisation et la répartition des moyens (ouvertures et fermetures de classes par exemple).

Le SNUipp-FSU, premier syndicat des écoles, présentera des listes à tous les scrutins CAP et CCP au **niveau national et départemental**.

Sous la bannière de sa fédération FSU, le SNUipp sera également présent aux **élections CT au niveau national et académique**.

Je vote plusieurs fois :



CT : enseignants titulaires, stagiaires, personnels non titulaires



CAP : enseignants titulaires



CCP : directeurs adjoints de SEGPA, directeurs d'EREA

Pour l'école, on ne doit pas se priver.

